

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2023

Le Conseil municipal de la commune de LASSAY-LES-CHÂTEAUX, légalement convoqué le 12 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, le lundi 18 décembre 2023 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Jean RAILLARD, Maire.

CONSEILLERS : En exercice : **18** - Présents : **12** - Pouvoir(s) : **3** - Votants : **15**

Présent(s) : J. RAILLARD – M. RIGOUIN – B. LANDAIS – S. SAINT-ELLIER – C. BORDERIE – M. POUSSIER – F. BEAUDUCÉL – C. ALLAIN – J. DELAUNAY – C. BEAUDOUIN – C. MAIRE – A. LECOQ

Mme Soizick SOULARD a donné pouvoir à M. Jean RAILLARD
Mme Marie CONNEAU a donné pouvoir à M. Benoît LANDAIS
Mme Marie-France THELIER a donné pouvoir à M. Michel RIGOUIN

Absent(s) excusé(s) : Mmes Christine MOREAU, Delphine LEROY et M. Benoît GAUTIER

Secrétaire de séance : Monsieur Alain LECOQ a été désigné secrétaire de séance.

TARIFS 2024 – LOCATION CHAMBRE FUNÉRAIRE

N° 2023-081

Rapporteur : B. LANDAIS

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L2121-29 portant sur la compétence du Conseil municipal en matière de règlement des affaires de la Commune,

Vu la délibération N° 2022-080, en date du 12 décembre 2022, relative à la grille des tarifs pour la location de la chambre funéraire applicables sur l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

ARTICLE 1

De maintenir la grille des tarifs communaux ci-dessous à compter du 1^{er} Janvier 2024 :

	2024			
	Utilisation d'un salon de présentation		Non utilisation d'un salon de présentation	
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC
Droit d'entrée fixe	79,00 €	94,80 €	79,00 €	94,80 €
Forfait 1 jour	135,00 €	162,00 €	102,00 €	122,40 €
Forfait 3 jours	265,00 €	318,00 €	200,00 €	240,00 €
Jour supplémentaire	75,00 €	90,00 €	57,00 €	68,40 €
Admission d'urgence	34,00 €	40,80 €	34,00 €	40,80 €

Vote : Pour : à l'unanimité

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,
LASSAY-LES-CHATEAUX, le 20 décembre 2023

Le Maire,
Jean RAILLARD

